

# COLONISATION, MONOLOGUE LINGUISTIQUE ET SOUS-DÉVELOPPEMENT AU MEXIQUE ET EN CÔTE D'IVOIRE

Kouakou Laurent LALÉKOU

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

fohundy08042013@gmail.com / lmoyerlk@yahoo.fr

## Résumé

Anglophonie, francophonie et lusophonie, ces termes traduisent la satellisation linguistique, culturelle, économique et politique des États en Afrique. Ce qui est dit ici peut l'être aussi pour le continent Américain. C'est le cas avec les toponymes : Amérique hispanique, Amérique anglo-saxonne, Amérique latine, Amérique ibérique, etc. Ces termes sont l'expression d'une identification linguistique. Dans des anciennes colonies comme le Mexique et la Côte d'Ivoire, celle-ci se fait malheureusement, au détriment des langues locales. Le pays colonisateur dans sa politique d'assimilation de toutes les couches de la population, a imposé l'exclusivité de sa langue dans l'administration, le système éducatif, les institutions économiques, les médias et l'État. Cela a introduit une coupure entre la minorité parlant cette langue et les masses, entre le savoir moderne et le savoir traditionnel. Ce travail a pour objectif de montrer le rôle que peuvent jouer les langues autochtones ou de masse dans le développement du pays. L'hypothèse, ici, est qu'avec un savoir moderne et une adaptation aux réalités nouvelles, les langues locales peuvent être un levier de développement. Cette étude qui s'appuie sur une analyse documentaire, s'articule autour de trois axes : langue et assimilation coloniale, monologue linguistique et sous-développement, et les perspectives actuelles.

**Mots clés :** Mexique, Côte d'Ivoire, langues étrangères, langues nationales, sous-développement.

## Summary

Anglophony, francophony and lusophony: these terms reflect the linguistic, cultural, economic and political satelliteization of African states. What is said here can also be repeated for the American continent. This is the case with toponyms such as Hispanic America, Anglo-Saxon America, Latin America, Iberian America and so on. These terms are the expression of a linguistic identification. In former colonies such as Mexico and Côte d'Ivoire, this is unfortunately to the detriment of local languages. The colonizing country, in its policy of assimilating all sections of the population, has imposed the exclusivity of its language in the administration, the education system, economic institutions, the media and the State. This created a gap between the minority who spoke the language and the masses, between modern and traditional knowledge. The aim of this work is to show the role that indigenous or mass languages can play in the country's development. The hypothesis here is that, with modern knowledge and adaptation to new realities, local languages can be an effective lever for development. Based on a literature review, this study is organized around three main themes: language and colonial assimilation, linguistic monologue and underdevelopment, and current perspectives.

**Keywords:** Mexico, Ivory Coast, foreign languages, national languages, underdevelopment.

## Introduction

Le colonisateur pour faire face au vaste territoire habité par d'innombrables peuples et tribus aux coutumes et parlers divers, et d'en faciliter l'administration, a imposé l'exclusivité de sa langue afin d'assimiler toutes les couches de la population coloniale. Au Mexique, celles des amérindiens ont été tout simplement ignorées au profit de l'Espagnol. En Côte d'Ivoire, les langues du pays ont été reléguées au second plan en faveur du Français. Ces nouvelles expressions linguistiques deviennent rapidement les symboles de la dominance politique, économique et sociale. Elles sont parlées dans l'administration, à l'école, dans les institutions économiques, par les médias et dans l'État. Face à ces langues liées au pouvoir, celles des colonisés sont refoulées dans les domaines d'activités périphériques et moins prestigieuses telles que la famille, les communications entre individus et parfois les pratiques religieuses.

Cette répartition inégale des rôles sociaux entre langues coloniales et langues des colonisés, sa reconduction ou maintien postcolonial a contribué à plus marginaliser les langues locales. Ces langues qui n'ont pas été considérées par la culture coloniale comme des facteurs de modernité, ont été réduites avec le temps, à ne se parler qu'à elles-mêmes. Ce monologue fait d'elles, leur unique ressource, introduisant une coupure entre les langues héritées de la colonisation dites officielles et les langues nationales, entre le savoir moderne et le savoir traditionnel. Comment concilier le multilinguisme traditionnel des États issus de la colonisation et la modernité, la diversité et l'unité nationale ? Pourquoi les langues locales, expression du génie créateur des peuples autochtones, restent-elles un levier de développement ? Quels sont les jeux de la relégation des langues locales ?

L'objectif de ce travail est de montrer le rôle que peuvent jouer les langues autochtones, gardiennes des patrimoines culturels et des identités nationales dans le développement au Mexique et en Côte d'Ivoire. L'hypothèse, ici, est qu'avec un savoir moderne et une adaptation aux réalités nouvelles, les langues locales peuvent favoriser une meilleure intégration des masses dans ces deux pays et être un véritable levier de développement durable. Cette étude qui s'appuie sur une analyse documentaire, s'articule autour de trois axes : langue et assimilation coloniale, monologue linguistique et sous-développement, et les perspectives actuelles.

### 1. Langue et assimilation coloniale

Pour la France, le Français est l'instrument nécessaire de la colonisation, un levier d'influence essentielle. Cependant, l'émigration dans les colonies n'est pas abondante. Ici ce sont les multiples écoles françaises ouvertes aux indigènes qui viennent au secours des colons français, dans leur œuvre difficile de conquête morale et d'assimilation (Jaurès, 2025). La diffusion de la langue française avait

une grande importance dans le projet de colonisation. Les colons avaient pour objectif de former les colonisés à leur image. Pour ce faire, « les programmes devaient être les mêmes dans la métropole et dans les colonies » (Joubert, 1997, p. 19-20). Marcien Towa, philosophe camerounais dans son œuvre –*Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle* (1971), dénonce le caractère aliénant de cette assimilation comme mode d'élaboration de l'identité nationale. Pour ce philosophe, à travers l'assimilation, il s'agissait d'amener le colonisé à intégrer l'empire colonial, c'est-à-dire à se nier, mettre en question son être, s'europeaniser afin d'être « in-colonisable » parce que désormais semblable au colon.

Au Mexique, un processus similaire est intervenu trois siècles plus tôt, mais pas selon le même schéma ni dans la même proportion. Ce qui fait la spécificité du cas mexicain, c'est le type de colonisation : elle fut de peuplement. Dès les premières heures, l'objectif était de faire de ce territoire amérindien comme du reste de l'Amérique hispanique, une partie du royaume d'Espagne. C'est d'ailleurs la raison profonde des politiques de castes, de « blanchiment », d'indigénisme, de dilution par l'émigration de populations blanches vers l'Amérique hispanique et de métissage. À travers toutes ces politiques, la couleur de peau devient un critère de stratification sociale et sera au cœur de toutes les luttes : de l'indépendance au néo-zapatisme, en passant par la révolution de 1910. Ici, la colonisation va au-delà de la linguistique. Elle vise une unité de foi (catholique), de langue (Espagnol) et de sang ou de couleur (la peau blanche).

Le Mexique et la Côte d'Ivoire sont des États aussi bien distants dans le temps, par l'histoire, que dans l'espace. Le Mexique est devenu colonie du royaume d'Espagne au début du XVI<sup>e</sup> siècle, en 1521. La Côte d'Ivoire n'a été colonie française qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le 10 mars 1893. Le premier fait partie du continent américain, laboratoire du colonialisme au XVI<sup>e</sup> siècle et le second est situé en Afrique. Le Mexique à l'instar de toute l'Amérique hispanique a eu à peu près trois siècles de colonisation, hormis la période de conquête. Or, dans le contexte ivoirien, la colonisation a duré 67 ans y compris le temps de conquête. Ces contextes différents ont donné lieu à des formes d'assimilations plus ou moins complexes avec des instruments variables et diversifiés. Dans le cas mexicain, au-delà de la langue, il y a eu plusieurs autres mécanismes : l'évangélisation, le métissage et l'émigration.

Les mexicains avant la colonisation espagnole parlaient « mexicain » (Salomon, 2006). Par « mexicain », il faut ici entendre le « nahuatl » qui était la langue parlée au sein de l'empire *Mexica*, nom précolonial du pays. Au-delà du « nahuatl », *lengua franca* de l'époque, on pouvait distinguer beaucoup d'autres :

**Tableau 1 : Les langues indigènes au début de la colonisation**

| Les grandes familles (11) | Les sous-groupes linguistiques (68)             |
|---------------------------|---|
| Algica                    | akateco, amuzgo, awakateko, ayapaneco, cora,    |
| yuto-nahua                | cucapá, cuicateco, chatino, chichimeco jonaz,   |
| cochimí-yumana            | chinanteco, chocholteco, chontal de Oaxaca,     |
| seri                      | chontal de Tabasco, chuj, ch'ol, guarajío,      |
| oto-mangue                | huasteco, huave, huichol, ixcateco, ixitl,      |
| maya                      | jakalteko, kaqchikel, kickapoo, kiliwa, kumiai, |
| totonaco-tepehua          | ku'ahl, k'icje', lacandón, mam, matlatzinca,    |
| tarasca                   | maya, mayo, mazahua, mazateco, mixe,            |
| mixe-zoque                | mixteco, náhuatl, oluteco, otomí, paipai, pame, |
| chontal de Oaxaca         | pápago, pima, popoloca, popoluca de la Sierra,  |
| huave                     | qato'k, q'anjob'al, q'eqchí', sayulteco, seri,  |

Source: INSTITUTO NACIONAL DE LENGUAS INDÍGENAS (INALI) (2009). *Catálogo de las lenguas indígenas nacionales. Variantes lingüísticas de México con sus autodenominaciones y referencias geoestadísticas*. INALI.

Selon l’Institut National des Langues Indigènes, il y avait au Mexique jusqu’à 364 variantes linguistiques (INALI, 2009). À cette constellation de langues indigènes, va s’imposer l’Espagnol, langue des vainqueurs de la conquête coloniale à partir de 1521. Le « nahuatl », langue dominante à l’arrivée des Espagnols, fut relégué au second rang avant d’être interdite par les lois, décrets royaux et ordonnances adoptés à plusieurs reprises en la matière (Real Cédula, 10 de mayo de 1770 ; Zimmermann, 2010, p. 899). Ces différentes lois ont entraîné l’abandon des langues indigènes dans le processus d’évangélisation, les reléguant aux zones indigènes et rurales. Ainsi, avec le temps, le nombre de locuteurs de l’Espagnol a augmenté progressivement au détriment des langues autochtones.

**Tableau 2 : Evolution des locuteurs de l’Espagnol à l’époque coloniale**

| Année | Pourcentage | Population |
|-------|-------------|------------|
| 1570  | 2 %         | -          |
| 1600  | 25 %        | 430.578    |
| 1793  | 40 %        | 4.495.604  |

Source: ZIMMERMANN, K. (2010). *Diglosia y otros usos diferenciados de lenguas y variedades en el México del siglo XX: entre el desplazamiento y la revitalización de las lenguas indomexicanas*. En R. Barriga Villanueva y P. Martín Butragueño (Dir.), *Historia sociolingüística de México* (Vol. 2, pp. 881-956). El Colegio de México.

Cette progression rapide de la langue du colon au Mexique est due en grande partie au statut très inégal des langues en présence. Ce même rapport de force s'est produit en Côte d'Ivoire où le Français, langue du colon s'est imposée aux 60 langues autochtones ivoiriennes. En Côte d'Ivoire comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique, pendant la période coloniale et même après les indépendances, « le symbole » était un outil de pression utilisé par les enseignants dans les écoles primaires pour dissuader les élèves de parler leurs langues maternelles (Zue Elibiyo & Soumaho, 2020). Comme le souligne ici Boukari Ouédraogo, journaliste multimédias et blogueur burkinabè,

Dans mon école ( primaire), à moins d'une centaine de kilomètres de Ouagadougou, les enseignants avaient le souci de faire parler le français aux élèves que ce soit en classe ou dans la cour de récréation. A la place de la chicotte, ils avaient trouvé comme moyen de pression le port du « symbole » à tout élève qui parlerait une langue locale en étant à l'école. Cette idée daterait même de l'époque coloniale. Ainsi, lorsqu'un élève parle une langue locale à l'école, il était puni. Ce qu'on appelle symbole peut être le crâne d'un mouton, des pattes d'animaux, des os... un truc sale et dégoûtant en général. Ce symbole qu'il portait lui permettait d'être reconnaissable par tout le monde. Le porteur l'avait sur lui et rentrait avec pour le ramener le lendemain à l'école. Il le gardait tant qu'il ne trouvait personne d'autre à qui le passer. Pour trouver une autre victime, il fallait donc jouer aux espions. Les porteurs du symbole épiaient donc les conversations de leurs amis et souvent des élèves des classes inférieures pour leur faire porter le symbole (Boukari, 2014).

Comme on le constate, le problème des langues locales n'est pas la colonisation en elle-même, mais l'auto-colonisation, l'intériorisation des pratiques coloniales, l'appropriation africaine du statut inégal des langues.

## 2. Monologue linguistique et sous-développement

Au Mexique, l'analyse de la situation des langues en contact montre une dynamique linguistique au profit de l'Espagnol. De ce rapport de force entre langue héritée de la colonisation et langues locales, se dégage une constante : l'évolution vers l'unilinguisme dans lequel, les langues dites « nationales » sont appelées à ne se parler qu'à elles-mêmes, parce que confinées dans des rôles périphériques.

**Tableau 3 : Evolution des locuteurs de l'Espagnol après la coloniale**

| Année | Pourcentage | Population  |
|-------|-------------|-------------|
| 1895  | 84 %        | 10.447.771  |
| 1910  | 87 %        | 11.250.343  |
| 1920  | 85 %        | 10.582.606  |
| 1990  | 90 %        | 64.104.668  |
| 2010  | 92,82 %     | 93.203.961  |
| 2020  | 93,77 %     | 112.497.368 |

Source: ZIMMERMANN, 2010, *Op. Cit.*

Cette évolution rapide vers l'unilinguisme hispanisant s'explique par plusieurs facteurs. Le premier, c'est une indépendance sans décolonisation. Au Mexique et dans l'ensemble du sous-continent américain, au moment des indépendances, ce ne sont pas les autochtones qui ont pris le pouvoir, mais les descendants des colons (*gachupines*), les créoles ou Espagnols nés en Amérique. Les indépendances ont donc symbolisé, dans une certaine mesure, la rupture dans une continuité coloniale.

Le second facteur, c'est l'idéologie politique du *blanqueamiento* qui consistait à assimiler linguistiquement, racialement et spirituellement les populations non blanches ou espagnoles. Au Mexique, cela s'est perçu avec le système de castes à l'époque coloniale et l'idéologie politique du métissage après la révolution de 1910 poussée à l'extrême jusqu'à la production d'un génotype mexicain.

Un autre facteur fut la politique de dilution de la population à travers l'immigration européenne au Mexique. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités mexicaines, pour noyer, diluer les communautés indigènes, firent appel à une massive immigration européenne, en grande majorité espagnole. Ainsi, les communautés autochtones qui représentaient au moins un quart de la population totale de l'époque au Mexique, furent submergées par des vagues d'immigrations blanches.

En Côte d'Ivoire, la décolonisation a été marquée par une appropriation des objectifs et politiques de la période coloniale :

Les administrations dans les ex-pays colonisés, ont retrouvé dans leurs cartons les programmes et les plans du colonisateur dans les domaines de l'urbanisme, des infrastructures, de l'agriculture et ont été d'autant plus enclins à les réaliser qu'ils ont pour ce faire, eu besoin et bénéficié de financements et d'expertise extérieurs, éventuellement de la part de l'ancienne puissance impériale elle-même (Agence Française de Développement, 2006).

La Côte d'Ivoire indépendante le 7 août 1960 a été confrontée à une situation délicate : la coexistence du droit civil français et du droit coutumier. Cette situation a amené le pays à se doter en 1964 d'un code civil révolutionnaire que le président Félix Houphouët-Boigny a défendu à l'occasion du VI<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance en août 1966 en ces termes :

Lorsqu'il nous est apparu que la survivance de certaines traditions constituait un obstacle ou un frein à l'évolution harmonieuse de notre pays, nous n'avons pas hésité à imprimer les changements nécessaires. C'est ainsi qu'après une longue campagne d'explication entreprise par nos militants et nos responsables politiques et administratifs auprès des populations concernées, des textes essentiels ont vu le jour. Un Code civil rénové consacre la suppression de la polygamie et réforme la dot ; un état civil moderne est mis en place (Houphouët-Boigny, 1978).

La question de la paix et de la cohésion sociale fut la préoccupation dans les choix politiques du père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne. C'est ce qui a expliqué que l'État ivoirien ait opté, de 1960 à 1990, pour le Parti Unique. Le président Houphouët-Boigny disait : « Si nous nous engageons dans le multipartisme, il **y** aura un parti baoulé, un parti bété, un parti gouro,... nous n'en voulons pas. Nous voulons d'abord être ivoiriens » (Douglas Poutine Dangoté Coulibaly, 2025). Les contradictions de la diversité ethnoculturelle ont conduit à la recherche d'une unité politique. Cet impératif justifie l'adoption du système de parti unique :

Les partis multiples sont facteurs de piétinement, de querelles mesquines dans un jeune État en voie de développement [...]. On fait ainsi l'économie de crises politiques, dérisoires à ce stade, plus encore qu'en Europe, et peu propres à engendrer la confiance des pays étrangers (Siriex, 1986 :224).

Cette quête de cohésion sociale justifie aussi le choix du Français comme langue officielle au regard de la diversité de langues autochtones. Ce choix linguistique a eu deux conséquences. La première, c'est que les peuples ont été amenés à penser leur développement dans une langue qui n'est pas l'émanation de leur propre génie créateur, mais celle d'un autre. La deuxième, c'est qu'elle n'est pas accessible à tous. Ces deux facteurs ont entraîné l'exclusion linguistique d'une partie de la population que ce soit au Mexique ou en Côte d'Ivoire. Ce manque à gagner est un vide, un supplément d'un tout qui, ici questionne sa totalité. Quel serait le développement dans ces deux pays si toutes les voix étaient capitalisées et le vide était transformé en plénitude ?

### 3. Les perspectives développement linguistiques locales

Quand on observe le monde sur une base linguistique, deux modèles de développements économiques s'imposent : le modèle fondé sur l'homogénéité linguistique qui est celui des pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord, et celui des pays en voie de développement caractérisés par le multilinguisme. Pendant la période coloniale et même après les indépendances, face aux besoins de développement économique, les États ex-colonisés ont opté pour l'unilinguisme. Cette politique d'unification de la langue, généralement en conflit avec le désir des peuples locaux de maintenir leur identité culturelle, a provoqué l'oubli de certaines particularités. Ces particularités seraient une façon d'exercer la vie citoyenne sous des formes diverses.

Il s'agit de voir la diversité comme une véritable source de richesse ; parce que « la multiplicité des points de vue permet de reformuler un problème ardu et de le simplifier » (Scott, 2008). Il s'agit de capitaliser le populaire, de donner de la voix aux sans voix propre, de transformer leur absence symbolique en présence (Vermeren, 2004 : 17-18). Pour ce faire, il convient de concilier multilinguisme traditionnel et modernité, savoir traditionnel et savoir moderne, diversité et unité nationale, le populaire et le politique. Il est ici question d'inclure ceux qui ne parlent pas ou qui ne comprennent pas la langue officielle (Espagnol ou Français

selon l'espace considéré), mais qui constituent une frange active de la population, dans le processus de développement, en la transformant en un lieu de possibilité pour le politique.

En Amérique comme en Afrique, l'enjeu est l'incorporation des « masses » ou l'élément « populaire ». Dans ce processus, la langue locale, expression du génie créateur des peuples autochtones, reste un véritable levier, en ce sens que, malgré sa relégation, elle demeure la logique à travers laquelle sont détournés et réinterprétés certains aspects de la modernité occidentale. Cela témoigne de sa vigueur. Cette vitalité est en elle-même une résistance. Aujourd'hui, au regard de la présence de ces langues locales et de leur ténacité, pourquoi ne pas en faire des piliers de développement. C'est d'ailleurs ce que souligne le professeur Koffi Tougbo, représentant de la ministre de la Culture et de la Francophonie, lorsqu'il dit :

Les langues locales ne sont pas seulement des véhicules de communication essentiels, mais aussi des gardiennes de notre patrimoine culturel et de notre identité nationale. Leur intégration dans notre programme de développement est une reconnaissance de leur importance vitale dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique de notre nation (K. Tougbo, 2024)

Ces propos ont été tenus le jeudi 11 juillet 2024, lors du séminaire de restitution, de réflexion et de sensibilisation sur les actions pour l'intégration des langues locales dans le Programme national de développement (PND) de la Côte d'Ivoire. Ils traduisent la volonté de la Commission nationale de la Francophonie (CNF) et de l'Institut de linguistique appliquée (ILA) d'inclure toutes les couches de la population et de créer un environnement éducatif plus accessible et efficace. Le pays a besoin de s'appuyer sur ces langues et les cultures qu'elles véhiculent pour se développer. Pour ce faire, il faut faire de ces langues nationales, des porteuses de projets de modernité et de développement socio-économique, politique et culturel.

En Amérique hispanique la problématique est aussi la prise en compte des vaincus, c'est-à-dire les noirs et les amérindiens. Aujourd'hui, il n'est plus question d'intégration mais d'inclusion et de reconnaissance de ces catégories sociales comme partie d'une totalité nationale. Cela passe par la reconnaissance de leurs langues et des cultures qu'elles véhiculent. Plusieurs États latino-américains, ont adopté ces dernières années, des mesures visant à préserver les langues des populations amérindiennes<sup>1</sup>, qu'il s'agisse d'accorder un statut officiel aux langues

<sup>1</sup> Le nahuatl et les langues mayas en Amérique centrale, le quechua, l'aymara, le guarani en Amérique latine et, plus au sud, le mapuche. Si le Chili, l'Équateur et le Brésil restent à la traîne de ce processus de reconnaissance des droits linguistiques autochtones, la Bolivie, la Colombie, le Paraguay et le Pérou ont en revanche fait preuve d'initiatives en la matière, en adoptant ces dernières années des législations visant clairement – tout au moins dans les textes – à la revitalisation des langues amérindiennes<sup>26</sup>. La Bolivie peut, ici encore, être citée à titre d'exemple : la loi n° 269 du 2 août 2012 sur les droits et les politiques linguistiques affirme un ensemble de droits.

autochtones, de reconnaître des droits linguistiques à certaines communautés, de favoriser l'accès au droit en établissant une traduction officielle des textes juridiques fondamentaux, ou encore d'autoriser la diffusion des premiers médias radiophoniques, télévisuels et/ou électroniques en langues amérindiennes. Ces évolutions juridiques récentes traduisent un changement d'attitude des autorités publiques en faveur de la revalorisation des cultures autochtones.

La culture dans le monde actuelle demande de plus en plus une communication efficace, précise et concise ; une communication rapide et claire. Il s'agit ici d'utiliser des procédés d'économie lexicaux et syntaxiques pour dire beaucoup de choses avec peu de mots ou de productions langagières sonores ou écrites. Les langues autochtones peuvent aussi faire l'objet d'une économie linguistique dans la mesure où elles sont des ressources linguistiques importantes et précieuses dans la préservation du savoir traditionnel et la survie aux changements climatiques, en ce sens qu'elles sont « des systèmes de connaissances vastes et complexes qui ont été développés au fil des millénaires » (Département de l'information des Nations Unies, 2018).

La transformation des langues autochtones en objet d'économie demande aujourd'hui de les inclure dans les accords de commerce et d'investissement dans toutes les négociations commerciales (Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005). Il est important de lancer des programmes d'apprentissage des langues autochtones, de diffusion de médias et de cours dispensés en langues autochtones. Dans le même temps, il est question d'encourager les initiatives communautaires en langue autochtone avec les nouvelles technologies afin de diffuser des enseignements et des formations par des canaux de musiques, de films en ligne et des applications pour smartphones en langues.

---

L'académie de guarani, dénommée « Ava Ñe'e Rerekuá Pave », a été officiellement inaugurée le 5 novembre 2012 par le gouvernement du Paraguay ; elle se compose de 15 membres dont la tâche principale consiste à unifier tous les critères d'usage de la langue guaraní usitée au Paraguay afin de normaliser celle-ci. Le Guatemala s'est également doté d'une Académie des langues mayas et le Mexique d'un Institut national des langues autochtones. Un processus similaire est en cours en Bolivie pour chacune des trente-cinq langues autochtones officiellement reconnues par la Constitution ; la création d'un Institut Plurinational des langues et des cultures et d'un institut linguistique pour chaque peuple autochtone est notamment prévue. 25 En Bolivie, loi n° 269 du 2 août 2012 sur les droits et les politiques linguistiques ; en Colombie, loi n° 1381 du 25 janvier 2010 pour la protection des langues indigènes ; au Guatemala, loi n° 19-2003 du 7 mai 2003 sur les langues nationales ; au Mexique, loi du 13 mars 2003 sur les droits linguistiques des peuples autochtones ; au Paraguay, loi n° 4251 sur les langues du 29 décembre 2010 ; au Pérou, loi du 6 août 2001 rendant obligatoire l'enseignement des langues quechua et aymara et loi n° 29735 du 5 juillet 2011 sur la reconnaissance, la préservation, la promotion et la diffusion des langues originaires du Pérou. 26 Sur l'exemple du quechua, voir CORONEL-MOLINA Serafín, « Revitalization of Endangered Languages: Quechua in the Andes », Droit et cultures, n° 62, 2011, p. 105-118

## Conclusion

Aujourd’hui, il est de plus en plus question d’industrie culturelle, d’économie linguistique et de diplomatie culturelle. Ces notions montrent en elles-mêmes les efforts d’investissements et de promotion linguistique. Les États développés le font à travers des structures telles que l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour l’espace francophone, le *commonwealth* pour les pays qui partagent la langue anglaise, l’hispanophonie dans les pays où l’espagnol a le statut de langue officielle ou co-officielle, ... Ces organisations internationales ont pour objectif de promouvoir les différentes langues, d’encourager leur apprentissage, de favoriser leur développement et contribuer à leur rayonnement dans le monde. L’expérience de ces langues étrangères montre que leur importance ne s’appuie pas que sur les efforts investis pour leur promotion mais aussi et surtout sur les valeurs dont elles sont des véhicules. Les langues autochtones, réservoirs de connaissances millénaires, par leur résilience, restent des ressources de possibilités pour le politique dans les pays sous-développés.

## Références bibliographiques

AFD (Agence Française de Développement), 2006, « Legs colonial et gouvernance contemporaine », n°13, mars, disponible sur : [www.afd-mali.org/jahia/webdav/site/afd/users/.../public/...de.../ddt13.pdf](http://www.afd-mali.org/jahia/webdav/site/afd/users/.../public/...de.../ddt13.pdf), consulté le 24/05/2025

BOUKARI Ouédraogo, 2014, « Le "symbole", ce moyen de pression pour parler le français au primaire », *EDUCATION: Le blog qui rapporte, Critique, Propose*, disponible sur : <https://lemessagerdafrique.mondoblog.org/>, consulté le 21/05/2025.

*Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, 20 octobre 2005, UNESCO 2440 RTNU 364 (entrée en vigueur : 18 mars 2007), disponible sur : <https://www.unesco.org/creativity/fr/2005-convention>, consulté le 15/07/2025.

DANGOTE COULIBALY Douglas Poutine, 2025, « Du RDA à la ROYAUTE.... L’autopsie d’un parti politique en voie de disparition », 08 mai 2018, disponible sur : <https://www.facebook.com/douglas.poutine.dangoté.coulibaly>, consulté le 12/01/2025.

Département de l’information des Nations Unies, 2018, « L’instance permanente sur les questions autochtones : réussir ensemble », *UN*, disponible sur : <https://social.desa.un.org/>, consulté le 15/04/2025.

INSTITUTO NACIONAL DE LENGUAS INDÍGENAS (INALI), 2009, « *Catálogo de las lenguas indígenas nacionales. Variantes lingüísticas de México con sus autodenominaciones y referencias geoestadísticas* », INALI.

JAURÈS Jean, 2025, « Quelle fut la place du français dans la politique coloniale du XIXe siècle ? », *Le Figaro*, 26 mars 2025, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/>, consulté le 15/04/2025.

JOUBERT, J-L., 1997, *La francophonie*, Paris, CLE International.

HOUPHOUËT-BOIGNY Félix, 1978, *Anthologie des discours 1946-1978*, Abidjan, CEDA, vol. 1, pp. 742-743.

SALOMON Dominique, 2006, « Les Nahuas parlent "mexicain !" », disponible sur : [www.lepetitjournal.com/mexico](http://www.lepetitjournal.com/mexico) , consulté le 17/04/2025.

SCOTT Page, 2008, « De nouvelles façons de voir et de penser », *Journal USA*, Volume 13, N° 2, Février, disponible sur : <http://www.america.gov/publications/ejournals.html>, consulté le 07/09/ 2024.

SIRIEX Paul-Henri, 1986, *Houphouët Boigny ou la sagesse africaine*, Paris, Éditions Nathan.

TOUGBO Koffi, 2024, « Les langues locales sont gardiennes de l'identité nationale et pilier du développement ivoirien », *AIP*, 12 Juillet 2024, disponible sur : <https://www.aip.ci/>, consulté 15/07/2025.

VERMEREN Patrice, 2004, « Existe-t-il une philosophie latino-américaine ? », *Journée de la philosophie à l'UNESCO*, N°5, disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/>, consulté le 26 /05/2025.

ZIMMERMANN, K., 2010, « Diglosia y otros usos diferenciados de lenguas y variedades en el México del siglo XX: entre el desplazamiento y la revitalización de las lenguas indomexicanas », dans R. Barriga Villanueva y P. Martín Butragueño (Dir.), *Historia sociolíngüística de México*, Vol. 2, pp. 881-956. El Colegio de México.

ZUE ELIBIYO Mexcent & SOUMAHO Prisca, 2020, « Le symbole pour la transmission et la valorisation des langues nationales dans les écoles primaires au Gabon », *Akofena*, Juin, Vol. 1, no. 3, pp. 123-130.